

Questions orales

[Traduction]

LE MAUVAIS ÉTIQUETAGE DE PANTALONS DE COUTIL—LES RESPONSABLES

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère ou le gouvernement essaient de savoir pourquoi ces jeans ont été mal étiquetés et s'ils ont été mal étiquetés par des fabricants étrangers en dehors du Canada?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je peux vérifier cela, et j'en ferai rapport à l'honorable député le plus tôt possible.

* * *

[Traduction]

STATISTIQUE CANADA

L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT À «HEAL, SHAW AND WALDEN» PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR—LES MOTIFS INVOQUÉS

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Comme Statistique Canada fait beaucoup de recherche par sondage, le ministre dira-t-il à la Chambre quand le Conseil du Trésor a approuvé un contrat de \$50,000 accordé à la firme de relations publiques de Toronto Heal, Shaw and Walden pour sonder l'opinion publique envers Statistique Canada?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je ne suis pas au courant d'une question aussi précise que celle-là. Je vais m'enquérir et faire rapport à l'honorable député.

[Traduction]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre peut-il nous dire s'il y a eu appel d'offres et pourquoi on a jugé indispensable de confier cette étude à une entreprise de l'extérieur, compte tenu des vastes ressources dont dispose Statistique Canada pour effectuer une étude de ce genre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne puis fournir de détails sur ce contrat, mais on m'a expliqué que Statistique Canada avait conclu cet accord. La société en question se spécialise dans l'échantillonnage des comportements publics, ce qui n'est pas le cas pour Statistique Canada.

[M. Ouellet.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RÉUNION AU SOMMET DE L'OTAN—LA POSSIBILITÉ DE CONSULTATION DES ÉTATS-UNIS ET DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre. Le premier ministre ou quelqu'un dans son cabinet a-t-il consulté les Américains ou les Anglais pour connaître leur avis sur les sujets à aborder lors d'une réunion au sommet de l'OTAN à Bruxelles les 29 et 30 mai? Étant donné que l'OTAN est une alliance culturelle, militaire et économique, le Canada s'est-il fixé une marche à suivre lors de cette conférence au sommet qui devrait servir non seulement à renforcer l'alliance militaire de l'OTAN, mais aussi, espérons-le, à renforcer notre économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense que la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures suppléant l'autre jour demeure valable: ce sommet continue à faire l'objet de discussions.

M. Baldwin: Peut-être y trouvera-t-on votre lien.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'entends des gens rire dans les tribunes. Ils rient de leurs propres plaisanteries. Ce n'est pas vraiment nécessaire. Ils ont suffisamment ri samedi soir.

Une voix: Vous en avez fait les frais.

M. Trudeau: J'ai donné la substance du sujet. Je sais que cette réunion n'a pas encore été fixée définitivement. Pour ce qui est des sujets, je vais vérifier si le ministre a consulté les Américains. C'est évidemment un sujet que j'ai abordé avec le gouvernement britannique le mois dernier lorsque j'étais à Londres. Nous avons envisagé des dates et des sujets éventuels. Pour l'instant, je pense qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur les dates et sur le programme de cette réunion.

DEMANDE D'EXAMEN JURIDIQUE DES ACTIVITÉS DE FALCONBRIDGE NICKEL MINES EN NAMIBIE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. A la récente assemblée annuelle des actionnaires de la Falconbridge Nickel Mines, le président a déclaré que cette société envisageait de continuer ses activités en Namibie par l'intermédiaire d'une filiale et sans le consentement du Conseil de Namibie, pourtant doté de tous pouvoirs sur ce territoire par le Conseil de sécurité des Nations Unies; il a ajouté que sa société continuerait à tirer avantage du régime d'apartheid, maintenu illégalement. Le ministre cherchera-t-il à consulter des juristes sur l'illégalité de ces activités et sur la possibilité de prendre des mesures pour faire cesser le défi continu de cette société envers les Nations Unies et ses résolutions?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir signalé cette question à mon cabinet. Je l'ai immédiatement transmise au ministère, qui s'informe de la situation. Une fois l'enquête terminée, j'espère pouvoir répondre à la question posée.